

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 51 (1943)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du projet de créer une université fédérale (par C.F.G.), Neuchâtel, 1851.

D^r Hans ABT : *Um eine eidgenössische Universität* («Schw. Rundschau», 1928, p. 701-713).

D^r Karl GEISER : *Die Bestrebungen zur Gründung einer eidgenössischen Hochschule* (1890).

Ernest GAGLIARDI : *Histoire de la Suisse*, version française (Payot & Cie, 1925, 370 p.).

R. M. : *Die Schweizerische Universität* (Bern, 1848).

N. B. — Cette brochure a peut-être pour auteur Rudolph Moschard.

Eugène RAMBERT : *De l'Université fédérale* (Lausanne, 1862).

Ch. Secrétan : *De l'Université fédérale* (Lausanne, 1862).

P.-E. Schazmann : *P. Rossi et la Suisse*.

Troxler : *Die Gesamthochschule der Schweiz und die Universität Basel* (Trogen, 1832).

Wilhelm Vischer : *Die eidgenössische Universität* (Bern, 1851).

C. Vogt : *L'Université fédérale* (discours, Genève, 1870).

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Séance du 10 septembre 1942, à Nyon

Rapport de l'archéologue cantonal

Monsieur le président et Messieurs,

Depuis notre réunion plénière de 1941, les circonstances de guerre ne se sont pas modifiées et les conditions économiques de notre pays ont une tendance marquée à s'aggraver. L'approvisionnement en matières premières nécessaires à la construc-

tion, ciment, métaux, etc., devient de jour en jour plus difficile, aussi n'y a-t-il lieu de signaler ni de grands travaux ni d'entreprises de restauration nouvelles.

I. Restaurations achevées depuis 1941.

1. *Montricher*. — La dernière étape de restauration de l'église, comportant la peinture intérieure et divers aménagements, a été achevée récemment par les soins de M. F. Gilliard, architecte. Le petit édifice, avec sa flèche curieuse couverte de tavillons, a conservé son caractère particulier ; l'intérieur est devenu très confortable, et l'aménagement de la chaire, avec son podium surélevé portant une intéressante table de communion, a été bien compris. L'église possède une grande fenêtre à remplages en pierre du Jura, type très rare de la période de transition entre le gothique flamboyant et le style renaissance.

2. *Payerne : Temple paroissial*. — Le comité de restauration, jouissant du produit très abondant d'une vente paroissiale, a fait compléter, par la maison Kuhn à Maennedorf, le grand orgue par une série de jeux nouveaux. L'instrument est actuellement parfait et comporte 121 registres avec 36 jeux sonnants, 3 claviers et 2556 tuyaux. Il peut être considéré comme l'un des plus complets du canton.

3. *Villeneuve : Eglise*. — C'est la restauration la plus importante entreprise au cours des dernières cinq années. Elle est actuellement complètement terminée et la cérémonie d'inauguration a eu lieu au courant du mois de décembre 1941.

L'œuvre peut être considérée comme réussie, et à part la note quelque peu dissonnante apportée par les peintures de la chapelle méridionale de caractère trop italien, l'ensemble se présente très favorablement. Un mouvement en faveur du déplacement de la chaire, désiré par l'un des membres du Conseil de paroisse, fut heureusement enrayé, ce déplacement n'étant

aucunement justifié. La Municipalité, ensuite de la restauration, s'est montrée disposée à améliorer l'état des abords du temple et à favoriser l'éloignement des nombreuses lignes électriques environnantes, ce qu'il faut saluer favorablement. Les travaux ont été dirigés avec beaucoup de soin par M. O. Schmid, architecte.

II. Restaurations en cours.

1. *Château de Chillon*. — La commission technique de Chillon, devant les recettes toujours plus réduites, a décidé de renoncer pour le moment à de nouveaux travaux. Dans la *Domus Clericorum*, la restauration des fenêtres géminées se poursuit au ralenti. Les disponibilités du budget sont réservées à la mise au point du journal et à l'achèvement du double des dessins archéologiques des plans et façades.

Le 21 septembre 1941 à 16 h. 23, les mines placées par l'armée sous la route et la voie ferrée à l'occident du château, firent explosion, détruisant la chaussée et les lignes C.F.F. sur une cinquantaine de mètres. Heureusement le château fut épargné et ne subit aucun dommage ; les projections de pierre et de rocs passèrent à peu de distance sans effleurer les bâtiments.

Un autre accident survint le 5 novembre à 7 h. du matin. La loge du concierge-gardien, située au milieu du pont d'entrée, était incendiée intérieurement et fut préservée de la destruction complète grâce à la promptitude des secours. Les dégâts, fr. 4000.— environ, seront compensés partiellement par la caisse d'assurance. L'extérieur a heureusement peu souffert. Les travaux de réparation sont actuellement achevés.

L'inspectorat des cheminées a exigé la démolition de la grande cheminée de cuisine de l'appartement, devenue vétuste et branlante, de ce fait dangereuse pour le ramoneur. Au point de vue de l'esthétique les bâtiments ne pourront que gagner à sa disparition. Un nouveau canal sera fait à l'intérieur des combles et n'apparaîtra plus au dehors que par une souche de dimensions

réduites, sortant au faite des toitures. Ce travail sera subventionné par la caisse d'assurance.

A l'extérieur, une cabine de transformation électrique a été établie par l'armée sous le chemin d'accès ; elle ne dépare ainsi aucunement l'arrivée au château.

2. *Abbatiale de Payerne.* — Après la reprise et la consolidation de l'intérieur de tous les arcs doubleaux de la grande nef par une construction en béton armé, la même opération a été exécutée sur les doubleaux des bas-côtés nord et sud. A cette occasion on a constaté que la toiture primitive des bas-côtés était beaucoup moins inclinée que l'actuelle, et dégageait complètement les fenêtres de la grande nef dans le mur goutterot ; d'autre part deux couches épaisses d'anciennes tuiles restées sous les voûtes après les incendies nous renseignent sur le genre de couverture utilisé. La toiture primitive était en gênoises, moine et nonne, posées à bain de mortier directement sur les reins des voûtes. Celle qui lui succéda était en tuiles écailles posées sur chevrons, avec une pente plus forte masquant déjà partiellement les fenêtres hautes de la nef. La toiture actuelle reçut une inclinaison encore plus accentuée.

Trois des fenêtres romanes sur le cloître ont été rétablies dans leur dimension originale après enlèvement des deux petites fenêtres bernoises superposées qui avaient pris leur place.

Le plancher du deuxième étage a été enlevé dans les trois travées les plus rapprochées de la croisée et les voûtes et piliers de celles-ci réparés et nettoyés. La paroi provisoire séparant le chantier d'avec les parties restaurées a été déplacée vers la tour Saint-Michel, permettant d'adjoindre à la partie visitable de l'édifice ces nouvelles travées qui en amplifient grandiosement le volume.

Actuellement on rétablit la fenêtre romane de la sixième travée du bas-côté nord et la grande fenêtre gothique remplaçant celle de la cinquième travée.

A l'extérieur, la galerie de bois du XIX^e siècle, qui reliait les W. C. installés dans la première travée aux locaux du pre-



ABBATIALE DE PAYERNE
Sculpture primitive : Trinité ?

mier étage de l'ancienne caserne, a été démontée et laisse voir les regrettables modifications apportées à cette partie de l'édifice lors de son aménagement pour des besoins militaires.

III. Projets de restaurations ou études.

Au cours de l'année écoulée, aucun projet nouveau de restauration n'a surgi.

IV. Travaux exécutés à des monuments historiques classés.

1. *Gressy*. — Deux fenêtres de l'église ont été ornées de vitraux du peintre F. Ribas. Les tonalités ont été tenues claires attendu que la surface des ouvertures éclairantes n'est pas considérable, et pour ne pas assombrir complètement le local.

2. *Lausanne : Saint-François*. — La commune de Lausanne fait exécuter actuellement des réparations à la façade sud de Saint-François. Il s'agit spécialement de ravalements et de rejointoyages des parties en mollasse du promenoir construit dans les dernières années du XIX^e siècle, qui ont beaucoup souffert des intempéries. Quelques parties des pinacles seront refaites en grès de la Molière, plus résistant et s'harmonisant bien avec le grès.

3. *Lutry*. — La couverture en pyramide du clocher a été complètement refaite, quelques pièces de la charpente changées et la ferblanterie remplacée. Cette couverture n'avait pas été touchée lors de la dernière restauration de l'édifice il y a une quarantaine d'années.

4. *Lutry : Château*. — La commune de Lutry réalise par étapes successives la restauration de son château. Celui-ci renferme des appartements loués à des particuliers qui, une fois restaurés, seront affectés aux offices communaux divers, salles

de conseils, etc. L'architecte A. Bujard a établi un projet d'aménagement et actuellement on procède aux transformations intérieures du premier étage et à la restauration de la façade sud. Les anciennes ouvertures de cette façade, murées autrefois pour les besoins du moment, seront rendues à nouveau apparentes. Les murs seront crépis à pierre vue.

A l'intérieur, dans le corridor voûté, les innombrables tubes et conduites électriques ont été noyés et cela constitue une amélioration considérable de l'état ancien.

Quelques portes possédaient des panneaux peints sur toile de scènes mythologiques ou de représentation des continents, peintures très noircies par le temps et que le peintre Jeanneret est occupé à nettoyer et à restaurer.

Les anciens encadrements du XVI^e siècle, peints à l'huile, seront décapés et leur appareil de pierre remis en valeur.

5. *Vevey : Saint-Martin*. — Une mosaïque due au peintre Ernest Bieler orne la paroi orientale du bas-côté sud et habille cette partie de l'édifice relativement nue, donnant un fond chaudement coloré à l'extrémité du couloir de dégagement.

V. Travaux à des monuments historiques non classés.

1. *Cossonay*. — Une salle paroissiale a été aménagée avec ses dépendances dans d'anciens bâtiments. Ni les anciens bâtiments, ni les aménagements nouveaux ne présentent d'intérêt spécial.

2. *Polliez-le-Grand*. — Le temple a été restauré et modernisé par l'architecte Lavenex. Ces travaux ont amélioré sensiblement un état ancien précaire.

3. *Sugnens*. — L'église paroissiale a été restaurée par les soins de M. F. Gilliard, architecte. On a rendu apparents certains vestiges anciens, tels la porte d'entrée primitive et des anciennes fenêtres.

VI. Explorations et fouilles archéologiques.

1. *Avenches : Au Cigognier.* — Pour permettre la conservation visible et la restauration d'une partie des restes du temple du Cigognier, notamment de l'angle nord-est du grand portique, l'Etat s'est rendu acquéreur d'une parcelle de terrain, jouxtant celle acquise antérieurement au pied de la grande colonne. Dans cette parcelle se trouvent plusieurs restes importants des constructions du I^{er} siècle ayant précédé celle du grand temple, ainsi que des vestiges d'adjonctions postérieures et bâtisses de basse époque. On y rencontre aussi des parties importantes des canaux d'assainissement disposés sous les gradins de la cour, et du grand cloaque n^o 1 dans lequel fut trouvé la fameux buste en or de Marc-Aurèle.

L'acquisition faite permettra en outre de rétablir sur le grand mur à gradins des parties de l'ancienne colonnade du portique dont on réussit à récupérer ici et là quelques fragments éparpillés au cours des siècles, et dont les habitants de la région avaient tiré un profit d'ordre pratique. Telle la base d'une colonne, remise en place à l'angle intérieur de la galerie et qui servit pendant deux siècles de table de communion à l'église de Cotterd au Vully, et fut remplacée lors de la restauration de cet édifice ; tels quelques tambours de colonnes utilisés comme bases des poteaux de bois d'une façade de maison au faubourg d'Avenches.

Une colonne entière, de 5 m. de hauteur, surmontée d'un chapiteau trouvé sur place au cours des fouilles de 1922, a été dressés sur la base de Cotterd et forme actuellement avec le Cigognier un groupe encadrant une partie du paysage et donnant une idée de l'ampleur de la monumentale construction romaine. C'est ainsi que petit à petit le site du Cigognier reprend rang pour le visiteur parmi les édifices principaux de l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine encore partiellement debouts, l'amphithéâtre, le théâtre et la Porte de l'est.

Une partie des terrains fouillés de 1938 à 1940 a été remblayée

et rendue à la culture. Les restes romains y sont conservés et permettront une éventuelle remise au jour lorsque les possibilités financières pourront être réunies.

Amphithéâtre. — La commission directrice des fouilles à l'amphithéâtre, réduite à sa plus simple expression par les décès successifs de MM. Ferd. Blanc, Alb., Naef et Et. Grau, conservateur du musée, et la retraite de M. E. Bron, architecte de l'Etat, a été reconstituée par le Conseil d'Etat qui a appelé MM. Guignard, chef de service, Virieux, architecte de l'Etat, Bourquin, conservateur du musée, et l'archéologue cantonal à en faire partie. Elle a adopté un programme général et un devis estimatif des travaux qui sont actuellement soumis aux instances fédérales en vue de subventionnement. Conformément à ce programme, l'Etat, la Confédération et l'Association Pro Aventico participeraient aux dépenses. En attendant la sanction du projet par les instances intéressées, et avec le don du généreux anonyme signalé dans le précédent rapport, il a été possible de reprendre l'exploration. Une grande tranchée de repérage a été ouverte sur le grand axe de l'ellipse et poussée jusqu'au sol primitif de l'arène. Les premiers résultats sont fort encourageants. Partant du pied de la tour du musée, au droit du puits et de l'arc vitré, en direction de l'ouest, on rencontrera d'abord d'énormes blocs de grès provenant de la démolition des voûtes et des gradins, puis de nombreux fragments des colonnes qui les décoraient. Plus loin, c'est le seuil des entrées de l'arène qui est encore en place, avec les assises inférieures du mur de podium. A l'ouest, au pied du talus côté ville, un éboulis de grands blocs d'appareil signale le voisinage des gradins et de l'entrée occidentale probable. Plusieurs des blocs formant autrefois les gradins portent engravée une grande lettre majuscule Q, indication probable de la catégorie de spectateurs qu'ils devaient recevoir. Etait-ce là les *Quatuordécim* ou quatorze premiers rangs destinés aux chevaliers, ou encore la place de la classe *Quirina* des colons envoyés à Aventicum par Rome et jouissant de privilèges spéciaux, les deux suppositions sont plausibles.

Vers l'ancienne entrée voûtée, un mur mis à jour présente l'empreinte des sept premiers gradins de la cavea et rend possible une remise en place de quelques-uns des blocs récupérés.

Le donateur bienveillant passant à Avenches et constatant le résultat favorable des premiers travaux, a renouvelé son geste généreux en l'amplifiant, ce qui permet une continuation immédiate de l'exploration entreprise.

Au Théâtre, il n'a pas été exécuté de travaux proprement dits. On a acquis, en vue des restaurations futures, et conduit sur place une certaine quantité de moellons romains provenant de petites fouilles particulières et de démolitions suite d'un incendie.

L'hiver 1940-41 a été pernicieux pour certaines parties de murailles anciennes qu'il faudra reprendre et consolider à brève échéance. Après quoi, et selon les moyens disponibles, la consolidation et la restauration des parties du monument récemment découvertes pourra être mise en œuvre.

2. *Cudrefin : Le Broillet*. — Une autorisation de fouiller dans la station lacustre du Broillet avait été accordée, en l'année 1940, au D^r J. Hubscher, interne à l'Hôpital de Neuchâtel. En mars et avril 1941, sous sa direction, l'escouade archéologique du Bat. car. 3, en service dans la région, procéda à des travaux dont les résultats ont été publiés dans l'annuaire 1940-41 de la Société suisse de préhistoire, p. 71 et suivantes.

Les trouvailles ne furent pas abondantes ; elles doivent normalement rentrer au Musée cantonal. Une publication ultérieure est annoncée. D'autre part un rapport spécial doit encore parvenir au département qui a donné l'autorisation.

3. *Gland*. — Au cours de travaux militaires dans les environs de Gland, plusieurs tombes anciennes formées de dalles ont été mises à jour. L'une d'elles a été reconstituée au Musée de Nyon par les soins de son conservateur. Le défaut complet de mobilier funéraire ou d'objet empêche de les attribuer à une époque précise, mais la disposition du squelette annonce une sépulture chrétienne pouvant appartenir au haut moyen âge.

4. *Nyon*. — Sous l'impulsion de notre collègue M. E. Pelichet, les fouilles amorcées à la rue Delaflichère à Nyon ont été continuées et ont donné de très intéressants résultats. L'emplacement de deux des îlots de la colonie romaine a été décelé. De plus ces îlots étaient isolés des terrains environnants par un canal étroit empêchant l'humidité extérieure de se communiquer aux murs intérieurs. Les deux parois étaient rendues solidaires par des contreforts transversaux supportés par des arcs permettant une circulation sur le fond du canal et se succédant à distance régulières.

Il est souhaitable que ce système de construction, peu fréquent chez nous, puisse être exploré avec plus d'ampleur, car il est probable qu'on pourra en tirer des renseignements précieux au sujet de l'utilisation pratique des édifices auxquels il appartient et quelque lumière sur la vie économique de la cité.

De récents travaux de drainage ont mis à jour une section de l'aqueduc conduisant à Nyon les eaux du petit vallon de Borex et signalé il y a une quarantaine d'années. M. Pelichet a recueilli quelques dalles de revêtement du fond de ce canal, pareilles à celles conservées depuis lors au musée, grosses briques de terre cuite avec trois tenons sur une face.

5. *Vidy*. — Depuis la découverte de la magnifique statuette de Mercure en bronze, tout auprès des fondations des trois autels voisins du port, les travaux, après quelques consolidations au bâtiment du marché, ont été suspendus. Les terrains ont été remis à des ménages ouvriers pour être utilisés comme jardins potagers et plantages. Aussi le site a-t-il pris un aspect tout à fait déplorable au point de vue archéologique. Espérons que ce ne sera que pour une courte durée.

Au musée, grâce au don généreux de M. Arnold Morel, une nouvelle salle a été construite en annexe aux locaux existants, permettant de mettre au large et de mieux exposer les copieuses collections recueillies sur place.

6. *Rougemont : Le Vanel*. — Des travaux militaires ont été effectués dans le site du Vanel. Quelques galeries ont été forées

dans le rocher, et l'une d'elles débouche immédiatement au-dessous des anciens murs. Des renseignements recueillis on peut conclure qu'il n'aurait pas été touché aux ruines. Cependant on peut prévoir que quelques rétablissements seront à effectuer après la guerre.

VII. Constructions nouvelles ayant intéressé le service des monuments historiques.

1. *Orzens*. — Le temple d'Orzens, construit il y a 40 ans nécessite réparation. Le bâtiment isolé sur un monticule semble avoir pâti de sa situation et avoir été abandonné à lui-même ; il disparaissait sous les frondaisons de végétations par trop luxuriantes. Un premier projet de transformation et restauration n'a pas rencontré l'approbation du département. Actuellement, et sous la direction de M. F. Gilliard, architecte, une restauration approuvée est en voie de réalisation.

2. *Vallorbe*. — Deux nouvelles fenêtres ont été percées dans les parois aveugles du chœur polygonal de l'église, pour recevoir des vitraux du peintre Ch. Clément, posés récemment. C'est un enrichissement bienvenu dans un local très vaste et fort bien restauré il y a peu d'années par M. Gilliard.

VIII. Divers.

1. *Monuments de l'art dans le canton de Vaud*. — La Société suisse d'histoire de l'art s'est donné pour tâche principale la publication des Monuments de l'art dans les divers cantons de la Confédération. Jusqu'à ce jour 12 volumes de cette publication ont paru.

Pour le canton de Vaud il est prévu cinq volumes normaux de 480 pages avec illustrations, dont l'un, le deuxième, est consacré spécialement à la cathédrale de Lausanne, et les autres aux diverses régions du canton.

Le travail s'effectue sous la haute direction du Département de l'Instruction publique, avec la collaboration d'une commission

spéciale chargée de réunir la documentation nécessaire. Le deuxième volume paraîtra le premier, en 1943. Ce sera en quelque sorte le volume réclame de la série, pour lequel les textes et les illustrations sont déjà réunis et la rédaction définitive en cours.

Cette publication monumentale, pour laquelle l'Etat assure la fourniture des textes et la documentation tandis que la Société suisse d'histoire de l'art pourvoit à l'impression et au clichage, comprend tout ce qui a trait aux beaux-arts et à l'architecture dès le début du moyen âge et jusqu'à 1850. Elle constitue une œuvre de première grandeur qui, lorsqu'elle sera achevée, formera avec ses quelque 60 volumes, l'inventaire le plus complet des richesses d'art de la Suisse, classées par commune.

Payerne, le 9 septembre 1942.

L'archéologue cantonal :

L. BOSSET, arch.

A PROPOS DE DEUX MÉDAILLES VAUDOISES

La *Revue suisse de numismatique* a publié en son temps deux études sur les médailles vaudoises dont nous donnons ci-après la description. Rappelons brièvement à quelle occasion elles furent frappées.

1. Médaille DAVEL 1723

Cette médaille fut frappée par décision du Conseil des Deux-Cents de la Ville et République de Berne, en date du 28 avril 1723, soit 4 jours après l'exécution du Major Davel, pour récompenser les membres du Conseil de Lausanne de leur fidélité envers leur souverain.